

# IRTH

une école

CCI TARDES  
ET HAUTES-PYRÉNÉES



## AGENT THERMAL CERTIFICATION DE NIVEAU V

**598 HEURES DE FORMATION**

Janvier 2014 à Mai 2014 dont 210 heures en entreprise

### > OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les compétences et pratiques professionnelles pour assurer les soins prescrits par le médecin thermal dans le respect des procédures administratives, thérapeutiques et hygiénistes, définies par le centre de thermalisme.

### > OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable de :

- Mettre en oeuvre des techniques de soins
- Maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène
- S'adapter au curiste et à ses spécificités
- S'organiser et prendre des initiatives dans le milieu thermal
- Mettre en pratique les techniques d'accueil

### > MODALITÉS D'ADMISSION

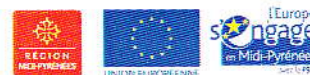
- Dossier de candidature
- Entretien individuel

### > VALIDATION

Certification de Qualification Professionnelle délivrée par la Commission Nationale Paritaire de l'Emploi (CNPE) de la branche professionnelle du thermalisme.

# AGENT THERMAL

## CERTIFICATION DE NIVEAU V



### > PROGRAMME

- Connaissance de l'environnement du thermalisme
- Réalisation de soins thermaux prescrits par le médecin dans le respect des protocoles en vigueur
- Organisation de son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle
- Accueil et communication professionnelle adaptée aux différents types de curistes
- Accompagnement des curistes lors des soins thermaux en utilisant les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité. Mise en œuvre des techniques d'entretien des cabines et des équipements.
- Mise en situation professionnelle à travers plusieurs stages en établissement thermal

### > PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Toute personne ayant :

- Un diplôme de niveau V (CAP-BEP)
- Une expérience professionnelle dans le domaine du thermalisme
- Un niveau IV (BAC) sans qualification professionnelle

### > MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Intervenants professionnels du thermalisme : directeurs, responsables de soins hygiénisés...
- Mises en situations et applications en centre et en établissement thermal
- Salles informatiques, amphithéâtre, centre de ressources et d'information
- Bilans pédagogiques

### > COÛT ET FINANCEMENT

COÛT DE LA FORMATION : 3 875 € net

Possibilités de financement :

- Salarié d'entreprise
  - Congé Individuel de Formation
  - Période de professionnalisation
- Demandeur d'emploi
  - Convention Région Midi-Pyrénées : possibilité de financement par le Conseil Régional
  - Contrat de professionnalisation
  - Candidat libre : 2 075 € net